

« JuCad » et « JuCad – Le monde du golf – L'original » sont des marques enregistrées de l'entreprise JUTEC Biegesysteme GmbH & Co. KG, Ottostraße 22, D-65549 Limburg, dirigée par : Kira Jung, ingénieur, Jörg Jung, titulaire d'un MBA (désignés ci-après par JuCad), et propose périodiquement des jeux-concours en ligne.

La participation aux jeux-concours est régie à chaque fois par les conditions de participation spécifiques et par nos conditions générales présentées ici. Dans un souci de facilitation de lecture du texte, seule la forme masculine des parties prenantes sera utilisée dans les conditions générales (par exemple : participant, gagnant).

Conditions générales de participation aux jeux de JuCad

1. Champ d'application

- 1.1. Ces conditions générales (nommées ci-dessous « CG ») concernent la participation aux jeux-concours en ligne de JuCad. JuCad propose au participant de participer au jeu-concours en remplissant un formulaire de contact.
- 1.2. Par sa participation au jeu-concours, le participant reconnaît la validité des conditions générales.

2. Participation

- 2.1. Seuls les participants ayant un domicile fixe, 18 ans révolus et une adresse postale valide sont autorisés à participer.
- 2.2. La participation au jeu-concours suppose l'inscription du participant à la Newsletter JuCad entre le 01/07/2021 et le 30/09/2021 inclus.
- 2.3. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.
- 2.4. Les participants au jeu-concours doivent disposer d'une connexion Internet et d'une adresse électronique. Les inscriptions multiples par l'utilisation de différentes adresses électroniques, pour accroître la probabilité de gain, ne sont pas autorisées. Les champs adresse électronique, prénom, nom, code postal et ville sont obligatoires.
- 2.5. Sont exclus de la participation les représentants légaux et employés de JuCad, ainsi que toutes les personnes et partenaires liés à l'organisation du jeu-concours, tout comme les membres de leur famille.
- 2.6. Par sa participation au jeu-concours, le participant accepte ces conditions de participation.
- 2.7. Le gagnant tiré au sort sera contacté personnellement par JuCad par email. JuCad se réserve le droit de publier le nom du gagnant sur la page Internet de JuCad et sur les réseaux sociaux. Les participants consentent à la publication de leur nom en cas de gain.
- 2.8. Le participant est responsable de l'exactitude de ses coordonnées. En cas d'erreur d'attribution du prix du jeu-concours à cause de coordonnées inexactes, le participant ne pourra pas réclamer son gain.
- 2.9. L'expédition du gain est réalisée par une entreprise de transport choisie par JuCad. Les risques de pertes et de dégradation fortuites sont transférés au gagnant dès que le gain est remis à l'entreprise de transport.

- 2.10. JuCad se réserve le droit d'exclure tout participant qui enfreindrait les conditions de participation ou qui tenterait d'influencer le jeu-concours en sa faveur par manipulation technique. En cas d'exclusion, le gain du jeu-concours peut être refusé au participant et sa restitution peut lui être exigée.
- 2.11. Le paiement des gains en espèces n'est pas possible. Le prix ne peut être ni transféré, ni échangé. Les gagnants acceptent les ajustements nécessaires du gain imposés par des facteurs échappant au contrôle des entreprises participant au jeu-concours. Tout recours juridique est exclus. Le gagnant est lui-même responsable d'une imposition éventuelle de son gain.
- 2.12. Les gagnants seront avertis par email de leur gain en octobre 2021. Afin de recevoir son gain, le gagnant s'engage à transmettre à l'organisateur ses nom et prénom complets, son adresse privée et son adresse électronique dans un délai de 7 jours suivant l'annonce de son gain. Si le gagnant ne s'est pas manifesté pas dans les deux semaines suivant l'annonce de son gain, il perd toute prétention au prix, sans possibilité de remplacement. Dans ce cas, l'organisateur peut, s'il le souhaite, tirer un nouveau gagnant au sort. Il en va de même si le gagnant n'accepte pas le gain.

3. Protection des données, droit de rétractation

- 3.1. En participant au jeu-concours, le participant consent explicitement à ce que JuCad enregistre les données requises pendant la période du jeu et que son nom et son lieu de résidence soit divulgués sur la page Internet de JuCad en cas de gain.
- 3.2. JuCad précise expressément que ces données ne seront pas transmises à des tiers non concernés.
- 3.3. JuCad donnera uniquement les coordonnées du gagnant à l'entreprise de transport du prix du concours.
- 3.4. Le participant peut révoquer son accord à tout moment et ainsi retirer sa participation à ce jeu.

4. Modifications des règles de participation et clôture du jeu-concours

- 4.1. JuCad se réserve le droit de modifier les conditions de participation à tout moment.
- 4.2. Par ailleurs, JuCad se réserve le droit de clôturer ou d'interrompre le jeu-concours à tout moment et pour un motif important, sans notification préalable. Ceci s'applique en particulier aux motifs qui gênent ou empêchent le déroulement prévu du jeu.
- 4.3. Si la clôture du jeu est entraînée par le comportement d'un participant, JuCad est alors en droit d'exiger de cette personne de réparer le préjudice subi.

5. Responsabilité

- 5.1. Les informations fournies sont utilisées pour contacter le gagnant et pour la gestion et la distribution du gain. JuCad est en outre autorisée à contacter le participant par courrier électronique. Les données du participant ne sont pas transmises à des tiers, à l'exception des entreprises participant au bon déroulement du jeu-concours. Veuillez adresser vos questions, commentaires ou réclamations concernant ce jeu-concours à JuCad exclusivement (par téléphone au 06431 – 93 49 0 ou à info@jucad.de).
- 5.2. JuCad n'est pas responsable des fausses informations qui seraient le fait du participant et/ou des tiers, notamment des partenaires de JuCad, et qui seraient liées à l'envoi d'informations relatives au jeu-concours. JuCad n'assume notamment aucune responsabilité si des emails ou des données saisies (par exemple dans le formulaire d'inscription du jeu-concours) ne remplissent pas les exigences techniques définies dans ces CG et pour le site web et ne sont donc pas acceptées par le système.
- 5.3. JuCad décline toute responsabilité relative aux offres et produits de tiers, tels que les partenaires de JuCad, proposées sur la plateforme du jeu-concours. JuCad n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des liens et renvois à des contenus externes au jeu-concours dans le cadre de ce même jeu.
- 5.4. JuCad exclut toute responsabilité relative à des problèmes techniques ou autres en dehors du contrôle de JuCad et qui entraîneraient une interruption du jeu-concours. En cas d'interruption, les entreprises partenaires doivent résoudre celle-ci au plus vite.
- 5.5. Le seul droit applicable est celui de la République Fédérale d'Allemagne.
- 5.6. Ces conditions de participation, incluant le fonctionnement du jeu-concours, constituent le règlement final du jeu-concours. Si certaines de ces dispositions devaient s'avérer nulles ou sans effet, les autres dispositions n'en seraient pas affectées.
- 5.7. Tout recours juridique est exclus.